

AGENDA 21 LOCAUX ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ET ANIMATION

Références :

- Participation à l'animation de l'Agenda 21 - Saint-Fargeau Ponthierry (77)
- Participation à l'animation de l'Agenda 21 - Vannes Agglo (56)
- Participation à l'Agenda 21 et au Schéma Intercommunal d'Aménagement du Territoire (Volet Environnement) - Communauté de Communes de La Haye du Puits (50)
- Agenda 21 local - Ville de Caen (14)
- Schéma de Développement Durable - Communauté de Communes du Vexin-Seine (78)

METHODOLOGIE

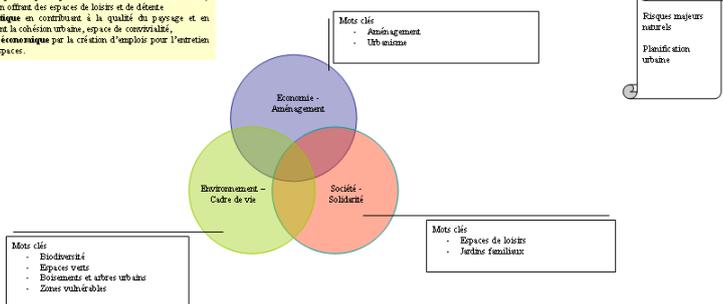
Objectifs

- Evaluer les atouts, faiblesses et les opportunités, menaces d'un territoire,
- Faire émerger et hiérarchiser les enjeux du territoire grâce à des techniques d'animation participative
- Construire une méthode de concertation efficace afin de mener une analyse partagée par l'ensemble des parties prenantes.

Cartographie synthétique de l'axe

Les espaces verts structurent le paysage et participent à la qualité de la ville. Ces espaces ont ainsi des rôles fondamentaux :

- écologique, en offrant une fraîcheur et une diversité caractéristiques, ainsi que par leur participation à la limitation de l'effet de serre,
- social, en offrant des espaces de loisirs et de détente
- urbanistique en contribuant à la qualité du paysage et en renforçant la cohésion urbaine, espaces de convivialité,
- et enfin économique par la création d'emplois pour l'entretien de ces espaces.



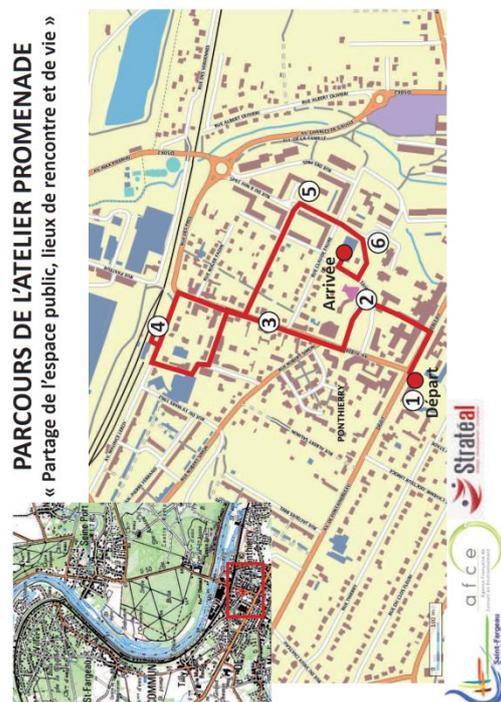
Exemples d'outils mis en place et de résultats obtenus

Déroulement et plan d'un des Ateliers Promenade de Saint-Fargeau Ponthierry

DEROULEMENT DE L'ATELIER PROMENADE « Partage de l'espace public, lieux de rencontre et de vie » 17 juin 2011 Agenda 21 local - Saint Fargeau-Ponthierry

- Durée 2 h
RDV à 18h devant la Mairie de Saint Fargeau-Ponthierry
- ① **Arrêt n°1 : Devant la Mairie - 69, Avenue de Fontainebleau (10 min)**
- Accessibilité des services publics
- Démarche qualité de l'accueil de la Mairie
↳ **Intervenant : M. Pierre CERIZAY, 1er adjoint à la démocratie participative et au personnel**
 - ② **Arrêt n°2 : Place du Général LECLERC (15 min)**
- Lieux de vie : commerces, passage par la galerie Simply Market
- Quels projets pour le centre-ville ?
 - ③ **Arrêt n°3 : Passage Avenue Albert BEAUFILS (5 min)**
- Groupement de cabinets médicaux, qualité des services de santé
- Zone de préemption sur les fonds commerciaux
 - ④ **Arrêt n°4 : Gare de Ponthierry (15 min)**
- Présentation des différents modes de déplacement et des principes de l'intermodalité
- Ouverture sur les bords de Seine
↳ **Intervenant : M. Eric BRIAND, conseiller municipal délégué aux transports et aux déplacements**
 - ⑤ **Arrêt n°5 : Croisement des rues R. GOUVENO et du 8 mai 1945 (5 min)**
- Lieux de rencontre et de vie : aires de jeux et espaces verts en pied d'immeubles
 - ⑥ **Arrêts n°6 : Le terrain de boules (10 min)**
- Pratiques d'activités sportives et associatives sur la commune, qualité et capacité des équipements
↳ **Intervenant : Mme Laurence HOBIN-SANCHEZ, conseillère municipale en charge des sports**

Fin du parcours à 20h - Marché Rue Jacques MADELIN, clôture de l'atelier par la dégustation de produits locaux et BIO.



AGRICULTURE

ACTIVITES MARITIMES (hors tourisme)

Agenda 21 Local de Vannes Agglo




Agenda 21 local – Vannes Agglo CEPIM – AFCE 23 mai 2011

AGRICULTURE

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

- Agriculture traditionnelle d'élevage bovins, laitiers et terres à vocation fourragère (461 exploitations). Cette activité est un marqueur du paysage local (48% en superficie -SCoT 2006) avec une disparité importante selon les communes.
- Le maintien de cette activité est directement lié aux interrelations fortes entre les espaces urbanisés, agricoles, naturels, et littoraux : caractéristique importante de l'agglo.
- Vannes Agglo n'a pas mis en œuvre d'actions (mis à part quelques initiatives de compensation foncière). Un domaine davantage investi par les communes, le CG avec la chambre d'agriculture. L'Agenda 21 peut permettre à Vannes Agglo d'ouvrir ce champs d'actions.

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Les mesures des documents d'urbanismes • La compensation foncière réalisée par Vannes Agglo • Un rajeunissement des exploitants • 45 exploitations en vente directe (45) et 29 en AB (29) • Un potentiel de débouchés lié au pouvoir d'achat (Attrait du littoral pour les porteurs de projets (maraîchage,...)) 	<ul style="list-style-type: none"> • La pression urbaine et touristique • Les difficultés d'accès au foncier et la situation majoritaire de locataire des agriculteurs (54%) • L'évolution en hébergement touristique. • Le potentiel agrotouristique peu développé (15,6% - chiffres 2006) • La faible part de l'agriculture biologique




Agenda 21 local – Vannes Agglo CEPIM – AFCE 23 mai 2011

« AGRICULTURE » et « ACTIVITES MARITIMES »

Objectif identifié :

- Favoriser une évolution vers des pratiques agricoles biologiques et durables
- Pérenniser les activités de pêche et culture marine

↳ Vannes agglo peu compétente

La parole est à vous : Définir
1 ou 2 enjeux prioritaires sur la
thématique « AGRICULTURE » ?




Agenda 21 local – Vannes Agglo CEPIM – AFCE 23 mai 2011

ACTIVITES MARITIMES

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

- Vannes Agglo est marquée par les activités maritimes : lien historique fort concernant les activités primaires (conchyliculture, pêche...).
- Un domaine qui présente un enjeu fort car ayant un impact direct sur l'emploi local et la protection des milieux au regard de la qualité de l'eau.

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • La conchyliculture (source d'emploi et marqueur d'une bonne qualité des eaux) 	<ul style="list-style-type: none"> • Pression sur les milieux naturels




Agenda 21 local – Vannes Agglo CEPIM – AFCE 23 mai 2011



Extrait d'une présentation
et d'une synthèse des
Ateliers 21 organisés avec
le Comité Citoyen de
Vannes Agglo

THEMATIQUE	Economie responsable
SOUS THEME	Agriculture / Activités maritimes (hors tourisme)
OBJECTIF	Favoriser une évolution vers des pratiques agricoles biologiques et durables, et pérenniser les activités de pêche et de culture marine
DESCRIPTIFS DES POST IT	<p>Idée générale n°1 : Acquisition foncière pour une agriculture pérenne et qualitative</p> <p>Sous-idée 1a : Acquérir du foncier et développer l'Agriculture Biologique</p> <ul style="list-style-type: none"> « - Acquisition de terres pour une l'Agriculture Biologique locale, - Objectif ambitieux pour le développement de l' Agriculture Biologique, - Acquisition foncière pour attribution à l'agriculture bio (à titre locatif), - Favoriser l'agriculture bio. » <p>Sous-idée 1b : Préserver les zones naturelles</p> <ul style="list-style-type: none"> « - Ne plus bétonner (urbanisme) / étalement urbain, - Ne plus goudronner (routes) / améliorer l'existant, - Réduire fortement de lotir en zones côtières, - Développer les zones naturelles : campagne et maritime. » <p>Sous idée 1c : Préserver la qualité et la quantité des terres agricoles</p> <ul style="list-style-type: none"> « - Veiller au maintien des terres agricoles de bonne qualité en périphérie, - Favoriser l'agriculture raisonnée, - Avoir un « parc » de terres inaliénables et vraiment à garder pour les activités de ce domaine agricole, - Préserver les terres agricoles et leur accès facile pour les agriculteurs, - Préserver, voir augmenter la surface agricole, - Maintenir des exploitations aux portes de Vannes (agricoles, maraîchères) pour éviter que la ville « grignote » les terres. » <p>Idée générale n°2 : Aides au développement Agricole + information citoyenne</p> <ul style="list-style-type: none"> « - Favoriser les projets leader en fonction des objectifs de Vannes agglo, - L'île d'Arz a réussi à installer 5 nouveaux agriculteurs en lançant un appel d'offre national ! Une idée à reprendre pour d'autres communes, - Aides aux jeunes agriculteurs ainsi qu'aux enfants d'agriculteurs qui pourraient reprendre la ferme de leurs parents, Encourager les activités agricoles « bio » en partenariat avec la chambre d'agriculture. Est-ce possible ??, - Développement de la vente directe + circuits courts - Organiser les ventes directes (circuits courts) de produits bio. »
ENJEUX IDENTIFIES	<p>1 : Acquérir du foncier pour une agriculture (biologique ou non) pérenne, qualitative et préservée</p> <p>2 : Sensibiliser à l'agriculture biologique au niveau local et citoyen</p>
COMMENTAIRES	